



AVIS D'APPEL A D'OFFRE

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Titre : Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion communautaire des forêts et des têtes de source de Louri dans la Commune rurale de Konah, préfecture de Tougué, (Activité.27)

Date de Publication : 2 Mars 2021

Date de Clôture : 08 Avril 2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les régions de la Guinée en particulier la zone du Massif du Fouta Djallon, qualifiée de château d'eau d'Afrique de l'Ouest, sont caractérisées par la richesse de leurs écosystèmes et des ressources naturelles. En effet, le Massif du Fouta Djallon constitue un immense réservoir de diversité biologique à protéger et à préserver et abrite les têtes de source d'un certain nombre de fleuves internationaux en Afrique de l'Ouest, notamment la Gambie, le Niger et le Sénégal, ainsi qu'un certain nombre de petits cours d'eau¹.

Cependant, la surexploitation des ressources notamment forestières combinée aux actions naturelles accélère fortement la dégradation des écosystèmes particuliers notamment les forêts galeries et têtes de source. Des facteurs tels que, les pratiques traditionnelles agricoles et les méthodes non durables d'utilisation des terres, les activités minières (affectant à la fois les écosystèmes forestiers, aquatiques et les sols, le surpâturage), la coupe abusive de bois, les feux de brousse, les changements climatiques, etc.), interagissent pour accélérer la dégradation des eaux, des terres et de l'environnement.

En réponse à ces menaces, de nombreuses stratégies ont été envisagées notamment dans le cadre des initiatives antérieurs de l'UICN en Guinée dont le PREMI2, le PAGE3, le PRAI-MFD4 de la CEDEAO5 en cours, etc. pour atténuer la forte pression sur les ressources et réduire en conséquence leur dégradation mais aussi améliorer la gouvernance locale de l'environnement et des ressources en eau. Parmi ces stratégies, figure l'élaboration des plans communautaires d'aménagement et de gestion des forêts galeries et têtes de sources en tant qu'outil de planification et d'exécution d'actions destinées à assurer la conservation et l'utilisation de ressources naturelles en fonction d'objectifs bien définis et du contexte physique et socioéconomique.

Le projet « Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale » (PREE) de l'UICN, est construit essentiellement sur les acquis du Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE). IL a été initié par l'UICN et ses partenaires en Afrique

¹ Evaluation à mi-parcours du projet de gestion Intégrée des ressources naturelles du Massif du Fouta-Djallon_ Rapport d'Orientation Méthodologique (ROM)

² Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement

³ Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

⁴ Programme Régional d'Aménagement Intégré du Massif du Fouta Djallon

⁵ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Centrale et Occidentale, sur financement de l'Agence Suédoise Développement International (Asdi), afin de consolider, mettre à l'échelle et étendre les acquis des initiatives menées depuis plus d'une décennie dans le domaine de la gouvernance de l'environnement et de l'eau.

Pour la mise en œuvre des actions prioritaires du projet en Guinée, l'UICN en collaboration avec les services techniques compétents recrute, dans le cadre du résultat², une expertise indépendante en vue de réaliser, l'élaboration et la mise en œuvre de plan communautaire de gestion des forêts et des têtes de source du cours d'eau Louri dans la commune rurale Kanah, préfecture de Labé. Ce cours d'eau d'importance dans le maintien de l'écosystème du sous bassin du Bafing, contribue à l'économie locale pour le soutien aux activités de production en aval. Il s'agit d'un outil qui puisse permettre de :

- planifier et d'exécution d'actions destinées à assurer la conservation et l'utilisation de ressources naturelles en fonction d'objectifs bien définis et du contexte physique et socioéconomique ;
- mettre en place une base locale de la GIRE⁶ à travers un mécanisme participatif (comité de gestion) de gouvernance locale de l'environnement et des ressources en eau au sein de la communauté;
- Adopter des méthodes appropriées pour la protection, la conservation et l'aménagement des écosystèmes particuliers dans une optique de pérenniser les biens et services qu'ils fournissent.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette prestation est de soutenir l'élaboration d'un (1) Plan communautaire d'aménagement et de gestion des forêts galeries et têtes de sources du cours d'eau Louri dans le sous-bassin du Bafing, sous-préfecture de Konah, préfecture de Tougué, en vue d'orienter la mise en œuvre d'actions concrètes et concertées de restauration et de protection des forêts galeries et des têtes de source. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- décrire et analyser les potentialités (ressources végétales, fauniques et halieutiques) au niveau des galeries en matière de biodiversité; -
- décrire l'environnement humain, les dynamiques sociales et leurs interactions avec les ressources naturelles existantes dans ces écosystèmes (pressions anthropiques exercées sur la galerie forestière : connus et potentiels) ;
- analyser les problématiques majeures, notamment les facteurs favorables et défavorables à la gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- identifier les axes d'intervention et des activités pertinentes permettant à la commune de faire une gestion durable des ressources de ces écosystèmes et de s'impliquer dans la protection et la valorisation des ressources;
- faire une planification pluriannuelle et une budgétisation des actions ;
- proposer de normes et règles qui doivent régir l'utilisation des ressources une fois le PAG adopté ;
- formuler des recommandations permettant une mise en œuvre efficace et une bonne gestion du PAG avec la participation de toutes les parties prenantes.

Les différentes analyses conduites devront permettre de justifier le choix et les objectifs du type d'aménagement à proposer en vue d'une gestion durable des ressources et l'amélioration du bien-être des populations riveraines.

III. LIVRABLES ATTENDUS

Au terme de la mission il est attendu du consultant

- rapport de démarrage, soumis dans les 10 jours suite à la conclusion du contrat. Ce rapport de démarrage va préciser, de façon plus concrète, la méthodologie/stratégie d'exécution de la mission, et proposer un format de présentation du rapport des livrables attendus de la mission

⁶ Gestion Intégrée des Ressources Naturelles

- un rapport provisoire de l'étude, 45 jours après le démarrage de l'étude, qui sera validé par le Comité de suivi de l'étude ;
- un plan de gestion de la forêt galerie et tête de source du cours d'eau Louri comportant les données suivantes :
 - les potentialités et contraintes en matière de conservation de la biodiversité, assortie d'une cartographie détaillée ;
 - l'environnement humain, les dynamiques sociales et de leurs interactions avec les ressources naturelles de la forêt galerie ; (pressions anthropiques exercées sur la forêt galerie) est mieux connu ;
 - un plan d'action quinquennal budgétisé pour la gestion durable des ressources naturelles de ces écosystèmes ;
 - des normes et règles devant régir l'utilisation des ressources une fois le PAG adopté ;
 - des recommandations pour une mise en œuvre efficace du PAG avec la participation de toutes les parties prenantes
- un rapport final de l'étude intégrant les amendements du Comité de Suivi de l'étude, une semaine après réception des amendements

IV. Tâches du consultant

Le consultant aura pour tâches de :

- conduire une campagne d'information et identification des acteurs ;
- collecter des données auprès des acteurs de terrain, des institutions nationales et internationales, des projets et programmes ;
- réaliser des diagnostics participatifs préalables dans les villages cibles ;
- conduire des ateliers de restitution des résultats des diagnostics et de planification participative dans les villages
- traiter et analyser les données collectées selon la méthodologie convenue avec l'équipe de suivi de l'étude lors de la rencontre de cadrage ;
- élaborer le plan de gestion des forêts galeries et têtes de source du cours d'eau Louri dans le sous-bassin du Bafing, sous-préfecture de Konah, préfecture de Tougué ;

V. Zone d'étude

Le plan couvrira la section des différents bras de la source du cours d'eau Louri qui traverse la commune rurale de Konah avec ses zones de servitudes et d'emprises. L'utilisation d'imagerie satellitaire ou de PVA permettra d'en déterminer l'importance.

VI. Déroulement et durée de l'étude

Le consultant devra soumettre un chronogramme de travail précis des prestations qui doivent être conforme à la méthodologie proposée. Les grandes lignes de cette méthodologie doivent comprendre les éléments suivants :

- élaboration et validation des outils de collecte des données et informations ;
- recherche documentaire ;
- collecte des données sur le terrain ;
- analyse des données collectées et rédaction du rapport ;
- la réalisation des activités de terrain (i) campagne d'information et de sensibilisation, (ii) la réalisation des travaux de mise en défens, (iii) la restauration de 02ha de sites dégradés (iv) l'élaboration d'une convention locale et (v) la mise en place de comité de gestion ;
- atelier de restitution et de validation du rapport.

Une réunion de cadrage avec le consultant interviendra sur la compréhension des TDR, la validation de la méthodologie, de la feuille de route de l'étude.

La mission aura une durée de quarante-cinq (45) jours calendaires, étalés sur une période de trois mois maximum à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de rédaction et de dépôt du rapport final. Cette durée couvre l'élaboration jusqu'à la mise en place des pépinières.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

L'étude sera menée par une équipe de consultants constituée de :

- un (1) environnementaliste de niveau Bac + 5 ans et spécialiste dans l'un des domaines suivants : gestion des ressources naturelles, environnement, conservation de la diversité biologique, gestion des aires protégées ou des écosystèmes. Il devra en outre justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le domaine du développement rural, de la gestion des ressources naturelles et des changements climatiques ; justifier d'une expérience avérée d'au moins cinq (05) années dans l'élaboration des plans d'aménagement et de gestion ; avoir d'excellentes capacités rédactionnelles et une capacité avérée à produire de bons rapports, avoir une maîtrise parfaite de l'outil informatique ; parler au moins l'une des langues locales (Poular).
- un (1) sociologue-économiste, titulaire au moins d'une maîtrise en sciences sociales et ayant une expérience confirmée d'au moins 05 années dans les approches participatives (animation) avec une connaissance suffisante du processus de décentralisation en Guinée et de la planification locale ; parler au moins l'une des langues locales (Poular).
- Un (1) spécialiste en SIG/cartographie, titulaire au moins d'une licence ou maîtrise en géographie ayant au moins 05 années d'expériences dans le domaine du traitement des données cartographiques appliquée à la gestion des ressources naturelles et d'élaboration des cartes thématiques ; parler au moins l'une des langues locales (Poular).

VIII. Suivi-contrôle et validation des résultats de l'étude :

Le consultant retenu travaillera sous l'autorité du comité de suivi de l'étude. Ce Comité sera composé ainsi qu'il suit :

- Le Chef du projet PREE en Guinée ;
- Le Coordonnateur régional du PREE ;
- L'Expert en gestion des écosystèmes du PREE ;
- L'expert en Suivi-évaluation du PREE ;
- Le Point Focal de l'UICN au ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts
- Le Directeur Régional de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Labé à travers la Section préfectorale des Eaux et Forêts de Tougué.

La section préfectorale des Eaux et Forêts coordonnera avec ses démembrés au niveau préfectoral et local, les activités de terrain (visite de site, réunions communautaires d'information/sensibilisation et de mobilisation des communautés, appui aux consultants, suivi des interventions de terrain, etc.)

IX. DOSSIER DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par cette prestation de services devront préparer les éléments suivants :

- La lettre de soumission adressée au Coordinateur du projet PREE ;
- Une proposition technique incluant une courte note de compréhension des objectifs de la prestation de services, une description de la méthodologie proposée, une présentation de l'équipe de réalisation avec description des qualifications et compétences de chaque membre ainsi qu'une proposition de programme prévisionnel pour la prestation ;
- Une proposition financière détaillée comprenant un budget détaillé en lien avec la mission. L'offre financière comprendra tous les coûts liés à l'exécution de la prestation : honoraires, déplacement, fournitures et consommables de bureau. Excepté les honoraires, les autres frais liés à l'organisation de l'atelier de restitution ne sont pas à inclure dans l'offre financière du consultant

- Les preuves de l'expérience des travaux similaires (les attestations de service ou lettre attribution de marché) ;
- Un CV complet des personnes proposées.

Les propositions devront être transmises sous format PDF protégé par des mots de passe aux adresses suivantes: richard.sagno@iucn.org ; Ludovic.Tapsoba@iucn.org ; avec pour objet : « **Proposition – PREE : Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion communautaire des forêts et des têtes de source dans le sous Bassin de Louri** » au plus tard le **08 Avril 2021 à 23 :59 heures (UTC-GMT)**

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Projet PREE en Guinée, Richard Labilé SAGNO, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « richard.sagno@iucn.org ».

X. EVALUATION DES OFFRES

Les critères de sélection comprendront une composante technique et financière. Une pondération sera fournie à chaque composante comme suit: facteur de pondération technique 70%, facteur de pondération financière 30%, le score total étant une combinaison de ces deux pourcentages.

La composante technique comprend une évaluation des huit critères suivants sur la base des informations fournies dans la documentation de la proposition soumise:

Méthodologie de la prestation et plan de travail proposé	15%
Qualification de l'équipe de consultant	20%
Expérience dans la réalisation de missions similaires	20%
Qualification du chef d'équipe	10%
Qualité de l'offre technique	10%
Expérience dans le développement local et de gestion de l'eau et de l'environnement	10%
Maîtrise du français et connaissance de la langue locale	10%
Connaissance de la zone d'intervention	5%
Total	100%

Seules les propositions qui obtiennent une note totale (note technique) supérieure ou égale à une valeur de 70% seront prises en considération pour l'évaluation financière. Les propositions obtenant une note inférieure à 70% seront rejetées du processus d'évaluation des offres.

Les propositions techniques dont la valeur est supérieure ou égale à 70% seront normalisées en divisant leur pourcentage par le pourcentage technique maximal de la proposition et en convertissant cette valeur en pourcentage pour donner la note technique normalisée.

L'évaluation financière sera basée sur la valeur totale des travaux, des honoraires soumis dans la proposition combinée à l'estimation des dépenses totales (voyage et séjour, etc.) tel que défini par le soumissionnaire dans sa proposition. Chaque prix de proposition sera ensuite normalisé en divisant la plus petite valeur du prix de l'offre par le prix de cette proposition, et cette valeur transformée en pourcentage (score financier). Les propositions qui dépassent le budget disponible seront disqualifiées.

La note technique normalisée sera multipliée par le facteur de pondération technique, la note financière multipliée par le facteur de pondération financière et les deux notes pondérées additionnées pour fournir une note finale pondérée pour chaque soumission atteignant une note technique > 70%.

L'UICN entamera ensuite des négociations contractuelles avec le soumissionnaire ayant obtenu la note finale pondérée la plus élevée, à condition que tous les autres critères de soumission, tels qu'énoncés dans cette documentation, soient également satisfaits et respectés.

XI. CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, les consultants pourront s'adresser à :

Monsieur Richard Labilé SAGNO, Chef de projet du PREE en Guinée, Programme Ressources en eau et zones humides. Bureau projet de Guinée sise au quartier Nongö (Carrefour ambiance), BP..... Conakry Guinée ou au Tél. : +224 628 96 96 85 ; E-mail : richardsagn.sagno@iucn.org .

Monsieur Lamine Traoré, Point Focal de l'UICN par intérim à la Direction nationale des Faux et Forêts, Cameroun, Tél : +224622089877 ; Email : Traore Lamine traoremino77@yahoo.fr